

Comité départemental de suivi de la situation sanitaire

29 mars 2021

30 mars 2021



**PRÉFET
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Point sur la situation sanitaire

Point de situation épidémiologique

Incidence
(nouveaux cas pendant
une semaine)

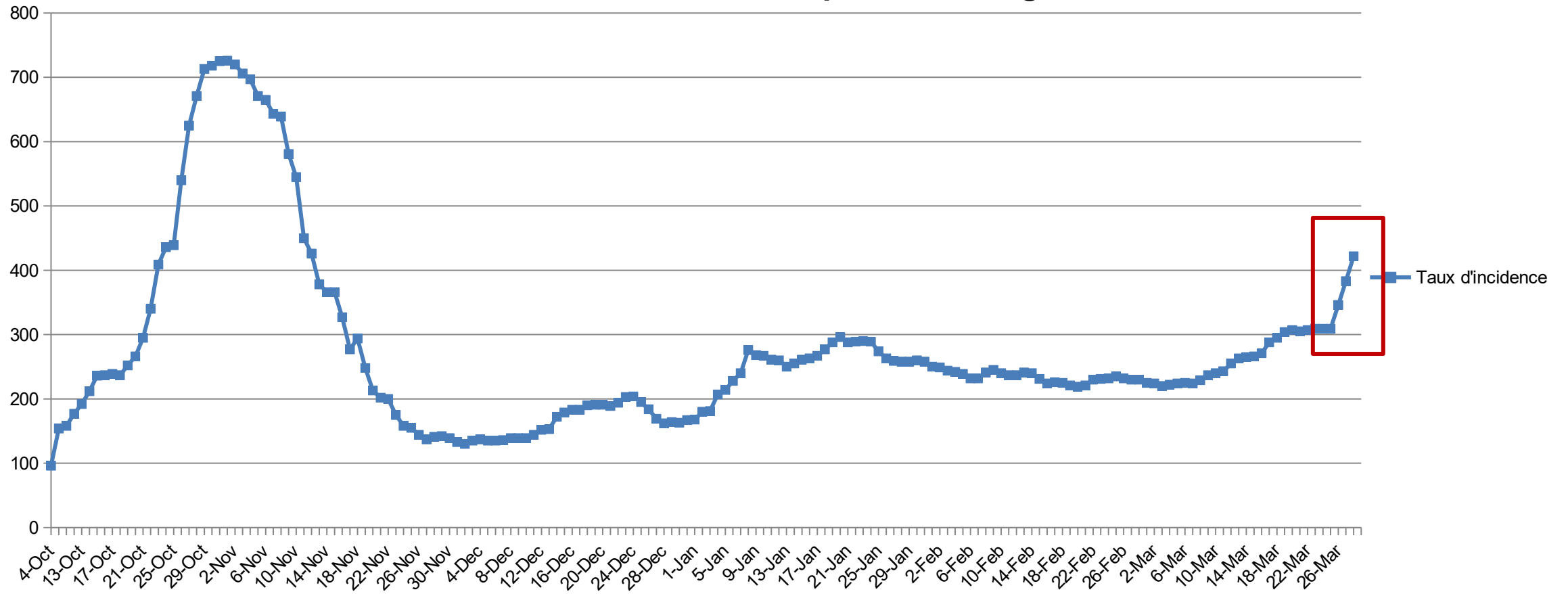
Evolution du taux d'incidence :

Semaine 46 : 357 pour 100 000 habitants
Semaine 47 : 177 pour 100 000 habitants
Semaine 48 : 141 pour 100 000 habitants
Semaine 49 : 135 pour 100 000 habitants
Semaine 50 : 153 pour 100 000 habitants
Semaine 51 : 191 pour 100 000 habitants
Semaine 52 : 169 pour 100 000 habitants
Semaine 53 : 181 pour 100 000 habitants
Semaine 1 : 265 pour 100 000 habitants
Semaine 2 : 267 pour 100 000 habitants
Semaine 3 : 289 pour 100 000 habitants
Semaine 4 : 258 pour 100 000 habitants
Semaine 5 : 232 pour 100 000 habitants
Semaine 6 : 240 pour 100 000 habitants
Semaine 7 : 221 pour 100 000 habitants
Semaine 8 : 230 pour 100 000 habitants
Semaine 9 : 221 pour 100 000 habitants
Semaine 10 : 239 pour 100 000 habitants
Semaine 11 : 309 pour 100 000 habitants
Semaine 12 : 422 pour 100 000 habitants

Passage en
vigilance renforcée

Augmentation du taux d'incidence de plus de 36,6 % en une semaine

Taux d'incidence COVID-19 par semaine glissante

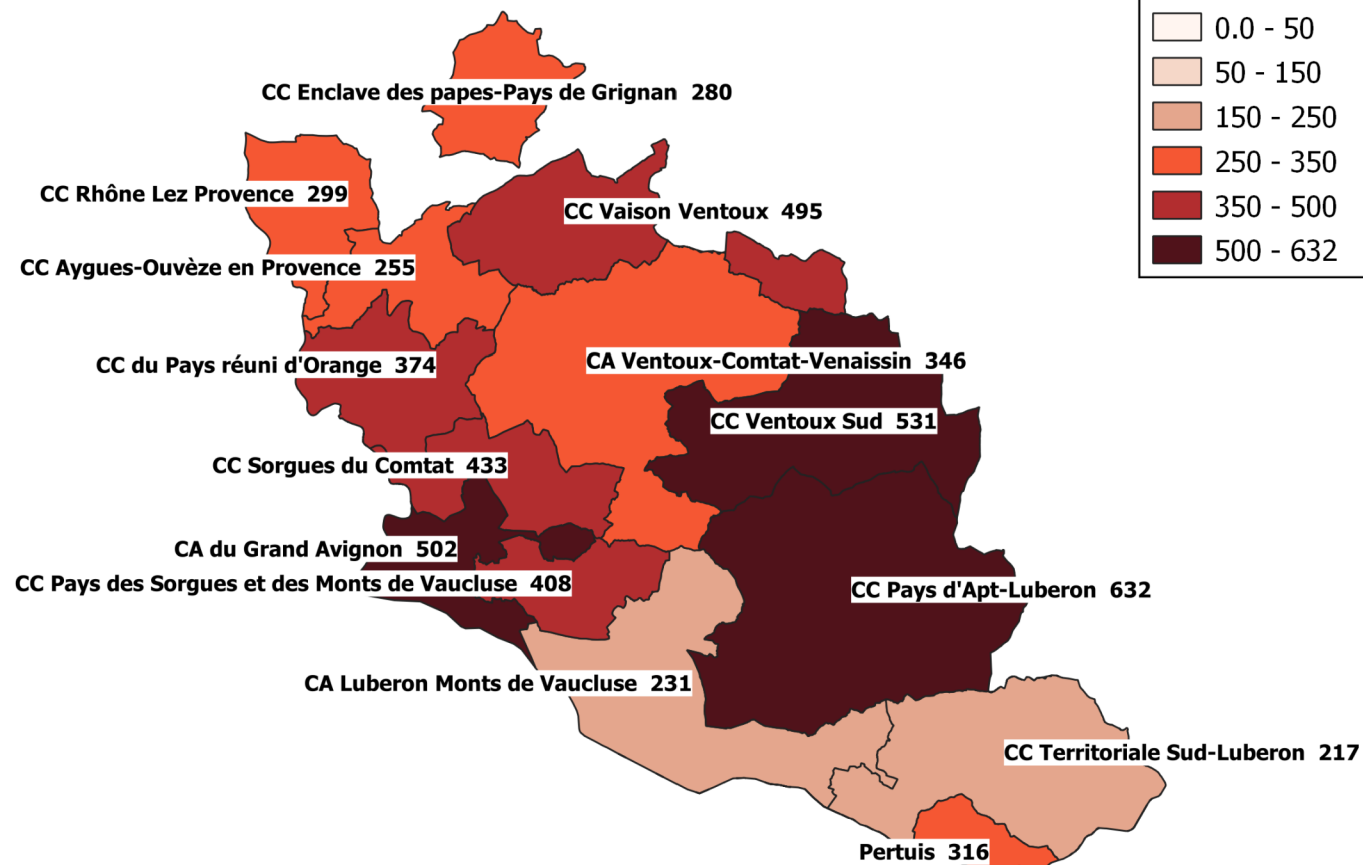


Point de situation épidémiologique

Incidence
 (nouveaux cas pendant
 une semaine)

Période analysée : 2021-03-22 - 2021-03-28 / Semaine 12					TOUS AGES				65 ANS ET PLUS			
EPCI	TEST	POS	INC	TX POS	TEST	POS	INC	TX POS	TEST	POS	INC	TX POS
CA du Grand Avignon (COGA)	7639	972	502	12,7	1160	116	284	10				
CA Ventoux-Comtat-Venaissin (COVE)	2610	241	346	9,2	489	39	228	7,9				
CA Luberon Monts de Vaucluse	2468	231	417	9,4	482	22	168	4,6				
CC des Sorgues du Comtat	1794	214	433	11,9	258	27	261	10,5				
CC du Pays Réuni d'Orange	1383	168	374	12,1	197	23	231	11,6				
CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	1297	137	408	10,5	286	23	289	7,9				
CC Pays d'Apt-Luberon	1738	188	632	10,8	284	17	201	6				
CC Territoriale Sud-Luberon	775	54	217	7	129	4	73	3,1				
CC Rhône Lez Provence	761	72	299	9,4	128	10	185	7,8				
CC Enclave des Papes-Pays de Grignan	655	65	280	9,9	143	6	96	4,2				
CC Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)	611	49	255	8,1	100	6	155	6,2				
CC Vaison Ventoux	674	83	495	12,3	160	18	360	11,6				
CC Ventoux Sud	320	50	531	15,6	58	5	230	8,6				
Pertuis	787	64	316	8,20%	154	7	160	4,50%				

Taux d'incidence pour 100 000 hab. par EPCI du 22 mars au 28 mars 2021



Taux d'incidence départemental pour la semaine 12 : 422 (non consolidé)

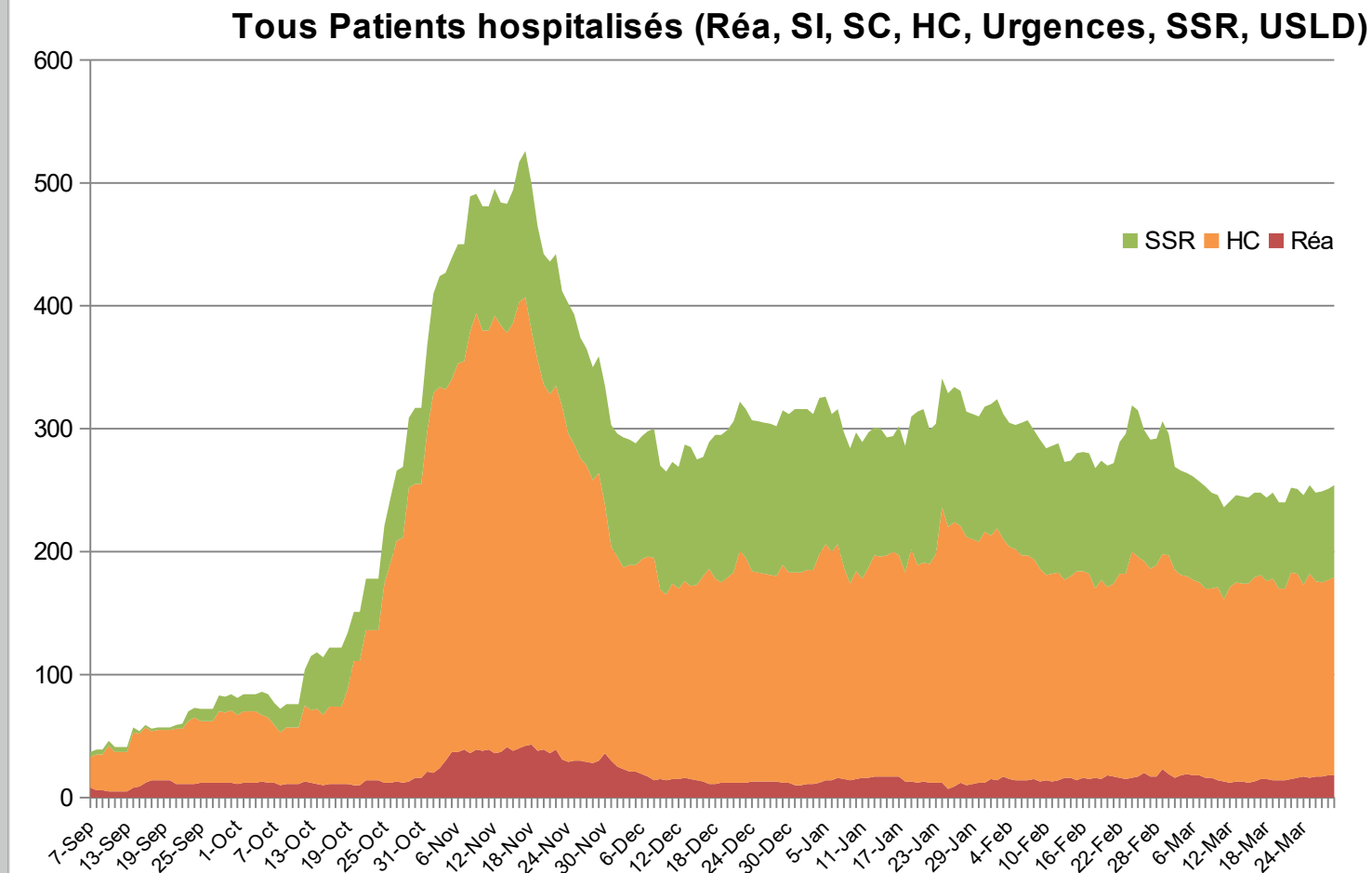
Point de situation épidémiologique

Données arrêtées sur les extractions réalisées le 29/03 à 12h55

Rappel : Le pic du nombre de personnes hospitalisées pour Covid a eu lieu le **17 novembre**, avec **526 personnes hospitalisées**.

Aujourd'hui 254 personnes sont hospitalisées dont :

- 18 en réanimation et soins intensifs
- 161 en hospitalisation conventionnelle
- 75 en soins de suite et réadaptation.



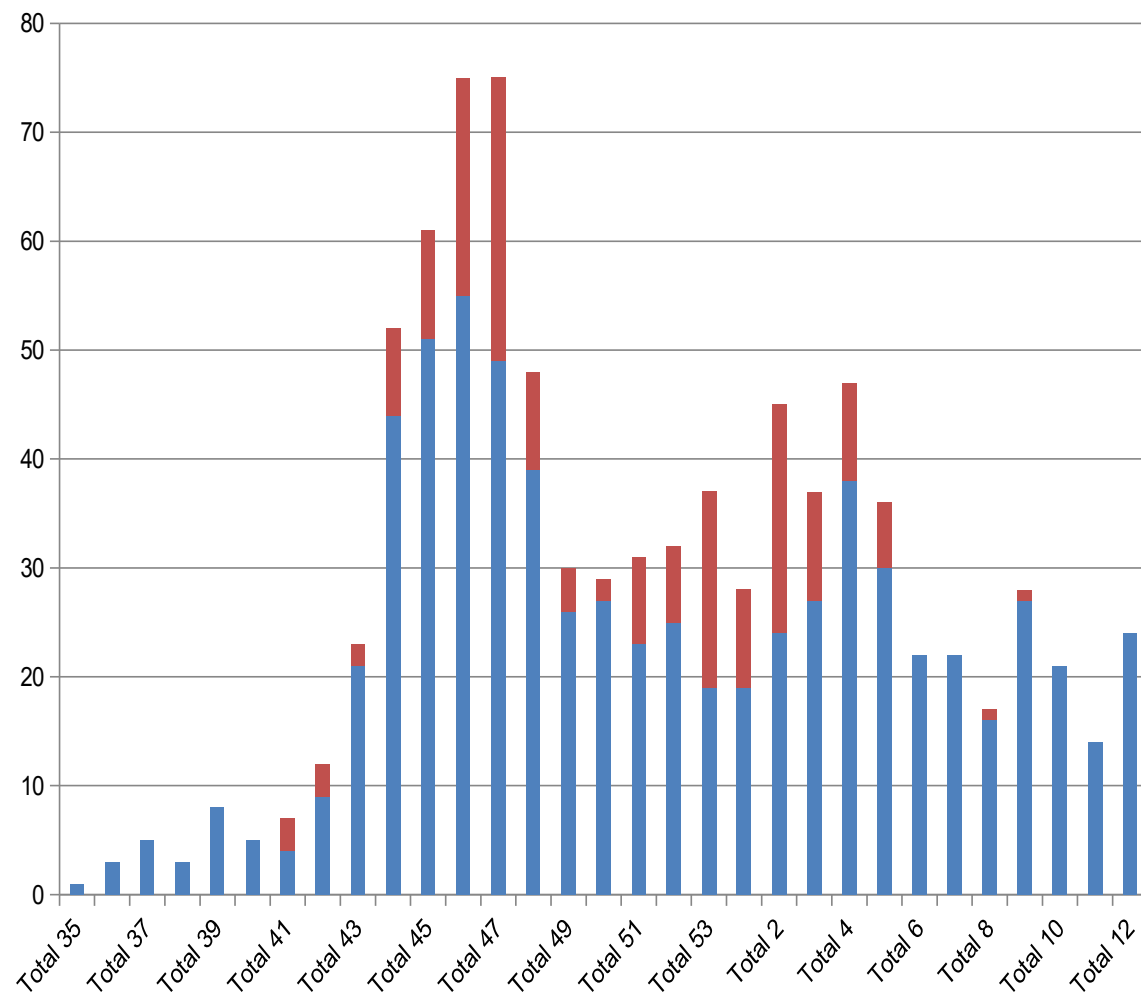
Point de situation épidémiologique

*Données arrêtées sur les extractions
réalisées le 28/03 à 13h05.*

921 décès en tout depuis le
début de l'épidémie :

- **738 décès au total à l'hôpital**, dont 24 la semaine 12;
- **183 en EHPAD**, (données S12 en cours de consolidation)

Nombre de décès Covid par semaine en Vaucluse en EHPAD et à l'hôpital



Augmentation capacitaire du service de réanimation

- Mise à disposition de personnels soignants par les établissements privés de Vaucluse ce qui a permis au CH d'Avignon d'armer 5 lits supplémentaires de réanimation.
- La capacité du service de réanimation du CH d'Avignon passe ainsi de 21 à 26 lits.

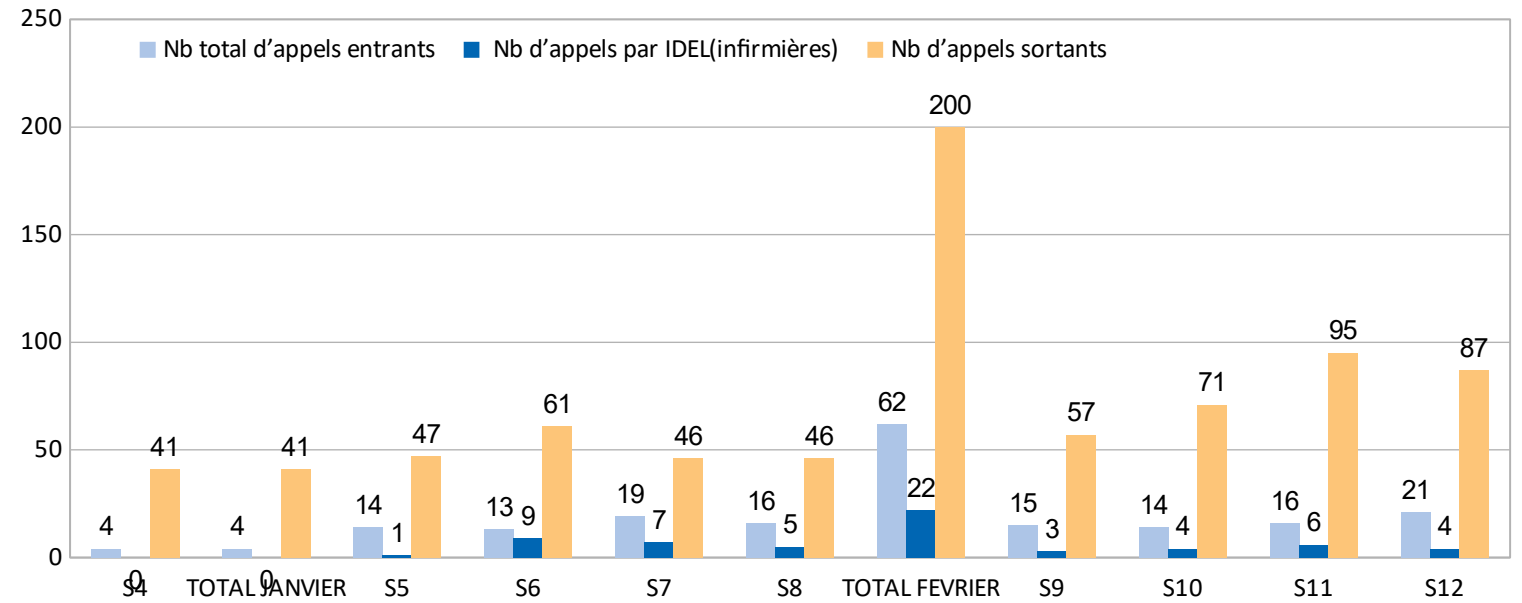
Activité de la cellule territoriale d'appui à l'isolement (CTAI)

L'isolement des personnes positives et de leurs cas contacts est au coeur de la stratégie « *Tester - Alerter- Protéger* ».

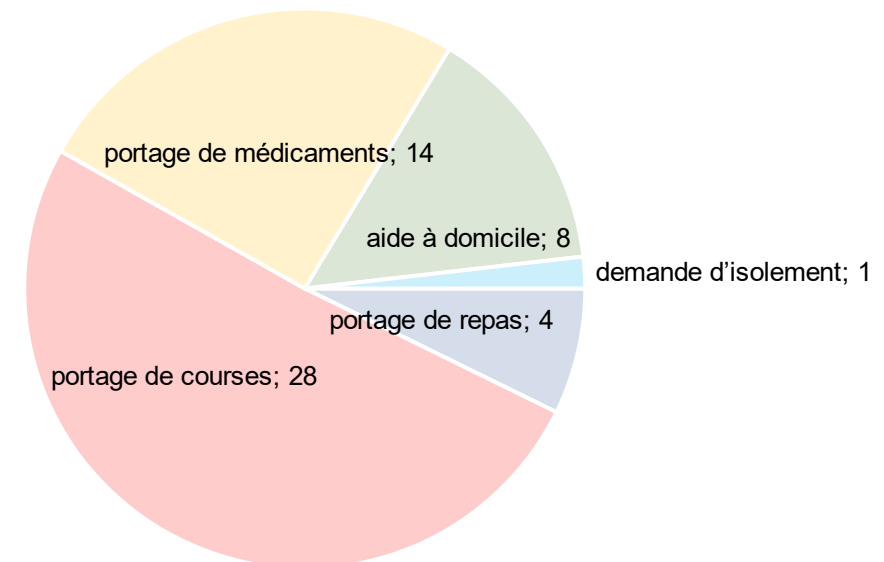
L'accompagnement social, matériel et psychologique des personnes dans l'isolement est assuré, dans chaque département, par une cellule territoriale d'appui à l'isolement.

Dans le Vaucluse, cette plate-forme est déléguée à l'association « Entraide Pierre Valdo ».

Nb et nature des appels CTAI depuis le 25/01/2021



S12 - Requêtes formulées par les personnes malades, par type de demandes



Evolution de la mortalité dans le Vaucluse

1 janvier au 22 mars (données Insee non consolidées)

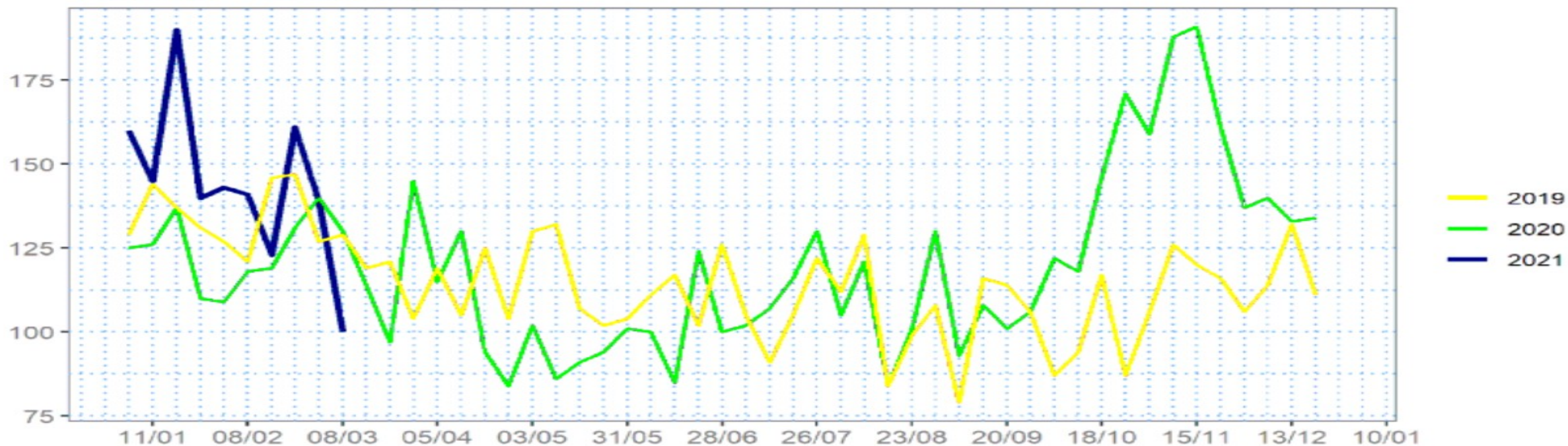
Depuis le 1^{er} janvier et par rapport à l'année 2020, le nombre de décès a augmenté de 7%.

L'accroissement de la mortalité s'est produit principalement au mois de janvier (+ 22,5%).

Depuis la semaine du 1^{er} février, le nombre de décès a fortement diminué.

Au niveau régional, la surmortalité résulte d'une mortalité nettement accrue chez les plus de 65 ans et d'une sous-mortalité chez les jeunes (avec - 38% de décès chez les moins de 25 ans).

Vaucluse - cumul hebdo.



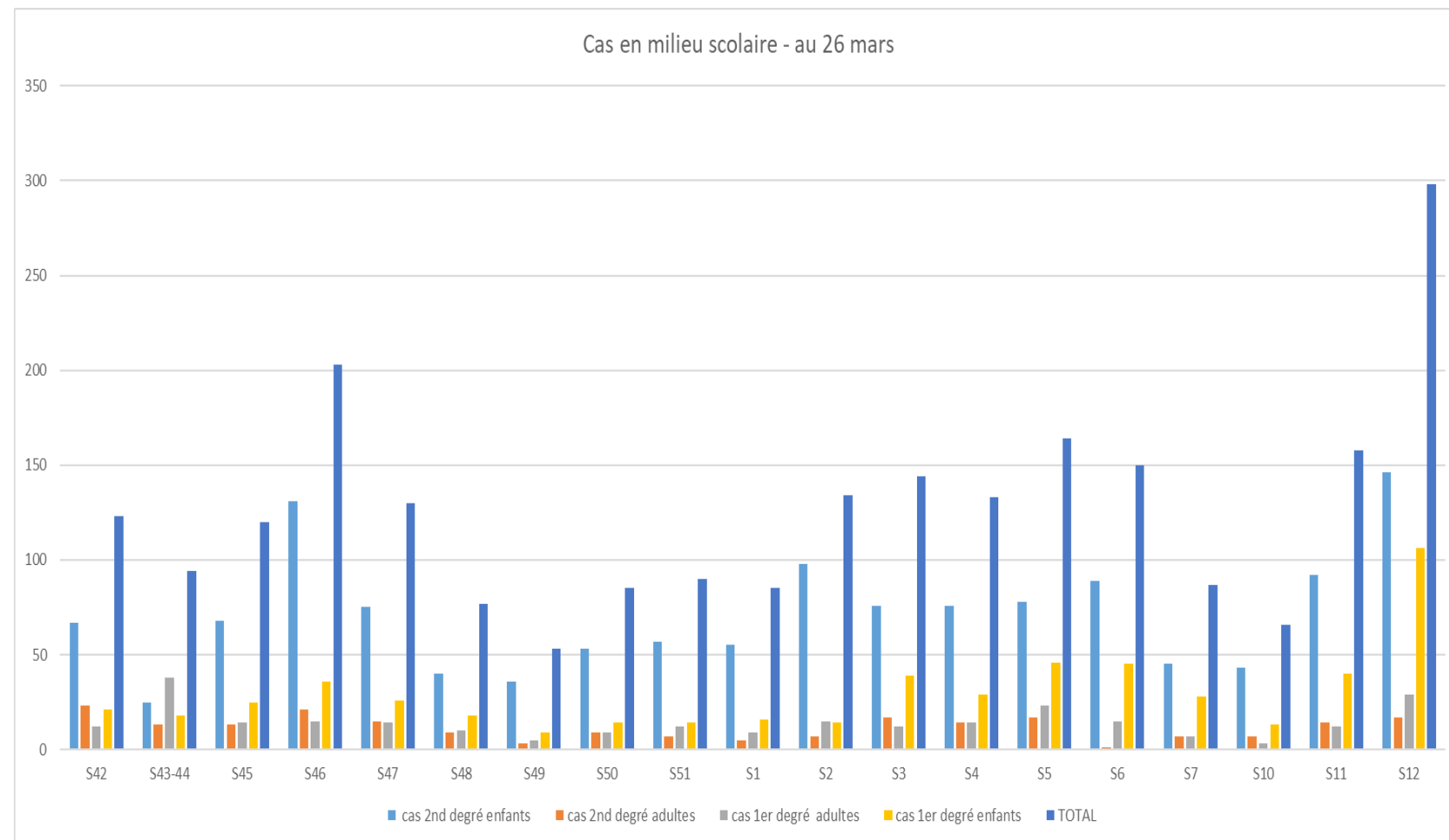
Situation en milieu scolaire

Comité départemental de suivi
de la situation sanitaire
29 & 30 mars 2021



Milieu scolaire

Nombre de cas positifs
dans le 1er et 2nd
degré
Semaine 12 2021



Milieu scolaire

- Fermeture du collège Rosa Parks de Cavaillon
- Fermeture du collège Marie Mauron de Pertuis
- Fermeture du collège Le Luberon de Cadenet

- 11 classes de maternelle fermées
- 3 classes d'élémentaire

- 1 classe de lycée

- 1 classe de collège

Mesures spécifiques
Semaine 12 2021

Lancement campagne de tests salivaires

La campagne de dépistage à travers les tests salivaires débute mardi 16 mars.

Les campagnes de dépistage se dérouleront dans les établissements repérés, en collaboration avec l'ARS, comme présentant un nombre important de cas positifs.

Par ailleurs, un échantillon représentatif d'écoles, de collèges et de lycées accueillera très régulièrement des campagnes de dépistage.

Les campagnes de dépistage grâce aux tests antigéniques continuent.

La convention de partenariat avec le SDIS a été renouvelée.

Lancement campagne de tests salivaires

Bilan
Semaine 12 2021

S12 réalisés

Collège Jeanne d'Arc - Apt

EEPU La Bastidonne

EEPU J. Prevert Beaumes de Venise

Prévision S13

EEPU Simone Veil

EEPU P. Augier Pertuis

EEPU Cordeliers Apt

EEPU La Colline Apt

EEPU Scheppler Avignon

EMPU Scheppler Avignon

EPPR St Charles Cavaillon

Collège Charles de Gaulle - Apt

VACCINATION



Comité départemental de suivi
de la situation sanitaire
29 & 30 mars 2021

ETAT DES LIEUX

(Données GEODE arrêtées le
27/03/2021)

DEPLOIEMENT DE LA CAMPAGNE VACCINALE

Depuis le déploiement de la campagne vaccinale :

60 342 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin dans

le département, soit près de 11% de la population.

- 43 942 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin PFIZER
- 23 818 personnes ont reçu deux doses de vaccin

Les résidents en EHPAD – USLD – Résidences seniors représentent 8,1% de la population vaccinée dans le département.

Couverture vaccinale des résidents USLD et EHPAD :

- 99,1 % 1 dose
- 78,9 % 2 doses

ACCELERATION

DEPLOIEMENT DE LA CAMPAGNE VACCINALE

Réception de 9 000 doses pour le département cette semaine
(+3 000 par rapport à la semaine 11)

Brigade mobile vaccinale (SDIS et Ordre des Médecins 84) et
Vaccinobus (Conseil régional)

- Sault (2^{ème} dose) : 42 personnes ;
- Jonquières : environ 80 personnes ;
- Sérignan : environ 36 personnes ;
- Uchaux : environ 72 personnes.

Ouverture semaine du 5 avril d'un **centre de vaccination départemental à grande capacité à Montfavet** (objectif de 6 000 vaccinations par semaine).

Depuis le 27 mars 2021 : ouverture de la vaccination aux personnes de plus de 70 ans qui ne présentent aucune comorbidités

ACCELERATION

DEPLOIEMENT DE LA
CAMPAGNE VACCINALE

Élargissement des personnels soignants habilités à vacciner par le Décret n° 2021-325 du 26 mars 2021

- Les infirmiers
- Les pharmaciens des PUI, des laboratoires d'analyse et des SDIS
- Les chirurgiens dentistes
- Les professionnels et les étudiants en santé
- Les techniciens de laboratoire
- Les manipulateurs d'électroradiologie médicale
- Les vétérinaires
- Les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires
- Les sapeurs-pompiers de Paris
- Les marins-pompiers de Marseille
- Les sapeurs-sauveteurs des formations militaires de la sécurité civile de la DGSCGC

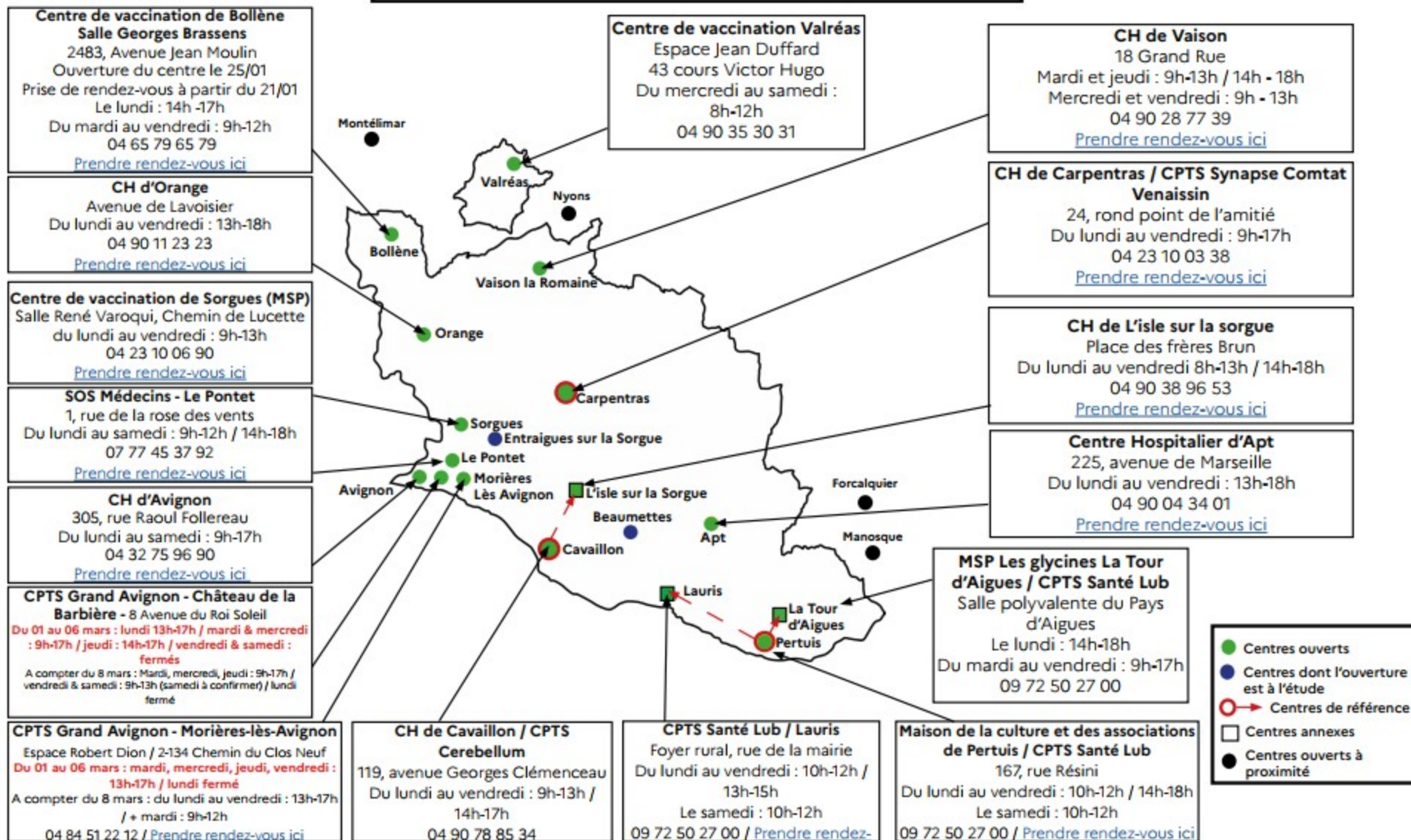
CARTOGRAPHIE DES CENTRES

DEUX NOUVEAUX CENTRE AU GRAND AVIGNON

Centres de vaccination Covid-19 en Vaucluse

uniquement sur rendez-vous

Au 01/03/21



MESURES ADMINISTRATIVES

Passage en vigilance renforcée dans le département

Mise en place d'un plan départemental d'actions

1 - Renforcement des mesures de police administrative :

Fermeture des centres commerciaux de plus de 10 000 m² dans le département : 11 structures sont concernées dans le département, en plus des 4 centres commerciaux de plus de 25 000m² déjà fermés dans le département ;

Prorogation des mesures de port du masque dans l'ensemble des espaces publics du département, d'interdiction de vente d'alcool à emporter et de consommation d'alcool sur la voie publique entre 19h et 6h sont prorogées, de même que l'interdiction des soirées dansantes et des espaces de restauration dans l'espace public.

2 - Renforcement des contrôles :

Sur l'**espace public, les ERP et les terminaux de transports** (gares ferroviaires et routières ; Dans les **grandes et moyennes surfaces** en rappelant aux gérant les règles sanitaires applicables et en demandant aux forces de sécurité et agents de la DDPP des contrôles fréquents, en particulier sur les enseignes à forte fréquentation.

3 - Renforcement des dépistages :

Plan d'actions dépistage, avec le déploiement des **brigades de médiateurs covid** dans les structures et ERP ayant été concernés par des cas positifs cette semaine (crèches et entreprises) ;

Renforcement des tests en milieu scolaire avec pour objectif d'augmenter le nombre d'établissement dépistés en une semaine.

4- Accélération de la vaccination :

Augmentation de la la capacité de vaccination de nos centres déjà existants ;

Ouverture d'un centre de vaccination de grande capacité, d'une capacité de 6000 vaccinations par semaine ;

Poursuite de l'action de l'équipe mobile départementale (SDIS/ordre des médecins) dans les communes les plus éloignées du département, rejointe cette semaine par un "**vaccinobus**" soutenu par le Conseil régional.

Passage en vigilance renforcée dans le département

Arrêté préfectoral du 26 mars 2021

Fermeture des centres commerciaux de plus de 10 000m² dans le département à compter du 27 mars pour une durée de 4 semaines

Sont concernés :

Centre commercial Cap sud d'Avignon, Castorama Avignon, IKEA Vedène, Leroy Merlin le Pontet, Alinéa le Pontet, Galerie marchande Mistral 7 à Avignon, Galerie marchande Avignon nord, Galerie marchande Carrefour Courtine Avignon, Galerie marchande Leclerc Apt, Galerie marchande Auchan Cavaillon, Galerie marchande Hyper U Pertuis, Galerie marchande Carrefour Orange, Galerie marchande Leclerc Bollène, Galerie marchande Leclerc Valréas.

Dans ces établissements, hormis les pharmacies et les services publics, seuls les commerces proposant principalement une offre alimentaire restent ouverts.

Suspension des conventions de restauration collectives temporaires permettant aux ouvriers du BTP de déjeuner au restaurant.

Arrêté préfectoral du 26 mars 2021

MESURE DE SOUTIEN A L'ECONOMIE



Les mesures de soutien à l'économie

Des mesures de soutien économique renforcées maintenues

#COVID19

Un plan d'urgence économique renforcé

- Prolongement de l'activité partielle prise en charge à 100 % jusqu'au 31 décembre 2020
- Exonération des cotisations sociales pour les TPE et les PME
- Renforcement du fonds de solidarité pour les secteurs hôtellerie-café-restauration, tourisme, événementiel, sport, culture et ceux qui en dépendent fortement
- Élargissement du dispositif de fonds de solidarité
- Prêt garanti par l'État et prêt direct de l'État prolongés jusqu'au 30 juin 2021



Prise en charge des coûts fixes des entreprises

[Décret n° 2021-310 du 24 mars 2021](#)

Une aide exceptionnelle pour la prise en charge des coûts fixes des entreprises est mise en place. Le dispositif sera opérationnel à partir du 31 mars 2021.

Quelles entreprises peuvent bénéficier de ce dispositif ?

Ce nouveau dispositif s'adresse aux entreprises faisant l'objet d'une interdiction d'accueil du public ou appartenant aux secteurs du « plan tourisme » (listes S1 et S1 bis [PDF - 211 Ko]) ou ayant au moins un de leurs magasins de vente situé dans un centre commercial de plus de 20 000 m², faisant l'objet d'une interdiction d'accueil du public et qui répondent à toutes les conditions suivantes :

- créées avant le 1er janvier 2019 pour l'aide au titre des mois de janvier et février, avant le 28 février 2019 pour l'aide mars-avril, avant le 1er avril 2019 pour l'aide mai-juin
- avoir perdu plus de 10 % de son chiffre d'affaires en 2020 par rapport à celui de 2019
- réalisant plus d'1 M€ de chiffre d'affaires mensuel ou 12 M€ de chiffre d'affaires annuel
- justifiant d'une perte d'au moins 50 % de chiffre d'affaires et éligibles au fonds de solidarité en janvier 2021 ou en février 2021
- ayant un excédent brut d'exploitation négatif sur la période janvier-février 2021.

Par ailleurs, parce que certaines petites entreprises ont des coûts fixes plus élevés et que la moyenne et insuffisamment couverts par le fonds de solidarité, le dispositif sera ouvert aux entreprises des secteurs suivants sans critère de chiffre d'affaires (mais répondant aux deux autres conditions) :

- les loisirs indoor (salle d'escalade, bowling, etc.)
- les salles de sport
- les jardins et parcs zoologiques
- les établissements thermaux
- les entreprises du secteur HCR et les résidences de tourisme situées en montagne.

Les mesures
de soutien à
l'économie

Comment calculer le montant de l'aide ?

Le calcul de cette aide est basé sur les pertes brutes d'exploitation (EBE), soit les recettes desquelles sont déduites les charges d'exploitation de l'entreprise. Les charges financières et les dotations aux amortissements ne sont pas prises en compte dans l'assiette de l'aide.

EBE =	Compte associé ²
+ Recettes	Compte 70
- achats consommés	Compte 60
- consommations en provenance de tiers	Comptes 61 à 62
+ subventions d'exploitation ³	Compte 74
- charges de personnel	Compte 64
- impôts et Taxes	Compte 63

2 Les numéros de compte indiqués correspondent aux classes du plan comptable général, tel qu'il est défini par le règlement 2014-03 modifié de l'autorité des normes comptables.

3 Intègre le montant perçu au titre du volet 1 du fonds de solidarité.

Les pertes d'exploitation pour les entreprises de moins de 50 salariés, dans la limite de 10 M€ sur le premier semestre de l'année 2021.

Comment bénéficier de l'aide ?

- À compter du 31 mars 2021 : les entreprises éligibles pourront déposer leur demande pour les mois de janvier et février 2021 à partir de leur espace professionnel sur le site impots.gouv.fr. Une attestation de leur expert-comptable sera exigée.
- À compter du mois de mai 2021 : pour les demandes pour les mois de mars et avril 2021.
- À compter du mois de juillet 2021 : pour les demandes pour les mois de mai et juin 2021.

Une première foire aux questions est accessible sur impots.gouv.fr.

Le coût de ce dispositif est estimé à environ 300 M€ par mois.

Les mesures
de soutien à
l'économie

Fonds de solidarité

Hébergement et restauration

82,5 M€

Commerce

38 M€

Arts
spectacles et activités récréatives

17,8 M€

Autres activités de services

13,6 M€

Activités spécialisées
- Scientifiques et techniques

13,6 M€

Construction

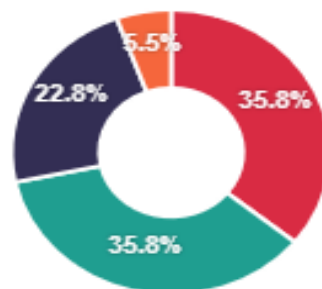
12,8 M€

Services admin.et de soutien

9,6 M€

Top 3 des aides du fonds de solidarité
ventilées par catégories juridiques (en M€)

Vaucluse



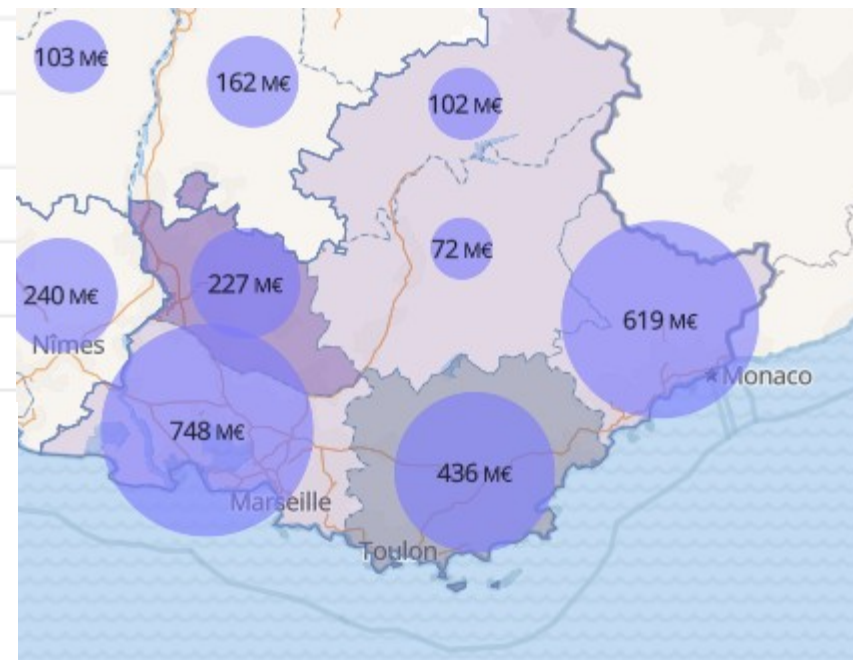
● Entrepreneur individuel
● Société à responsabilité limitée (SARL)
● Société par actions simplifiée ● Autres Catégories Juridiques

Fonds de solidarité : Vaucluse

montant
226,53 M€

nombre d'aides
90 064

nombre
d'entreprises
22 776



Fonds de solidarité : échelle nationale

montant
20 410,61 M€

nombre d'aides
7 919 222

nombre
d'entreprises
1 987 449

Fonds de solidarité : Provence-Alpes-Côte d'Azur

montant
2 203,46 M€

nombre d'aides
849 473

nombre
d'entreprises
207 061

Les mesures
de soutien à
l'économie

Les mesures de soutien à l'économie

Reports d'échéances fiscales en Vaucluse

Montant : 10,11 M€

nombre 824 aides

Top 3 des reports d'échéances fiscales ventilés par code section NAF (en M€)

Commerce	: 3,5 M€		
Construction	: 1,4 M€		60 % du total
Hébergement / Restauration	: 1,1 M€		

Prêts garantis par l'Etat – PGE en Vaucluse

Montant : 1 030,04 M€

nombre : 7 734 aides

PGE ventilés par code section NAF (en M€)

Commerce	: 286,9 M€
Construction	: 93,3 M€
Hébergement / Restauration	: 83,3 M€